

DÉCOUVRIR LES COMPÉTITIONS

Les principales formes de compétition et leurs modalités

Selon ses envies, son âge, son niveau et les conditions propres à chaque épreuve, chaque licencié peut trouver une formule de compétition adaptée à sa pratique.

Cette fiche présente les principales compétitions auxquelles les licenciés peuvent participer, ainsi que les grandes lignes permettant de comprendre leur fonctionnement.

L'ESSENTIEL : LES PRINCIPALES POSSIBILITÉS

Le tennis de table permet de pratiquer la compétition sous différentes formes :

- **En équipe** → Championnat par équipes
- **Individuellement** → Critérium fédéral, championnats individuels, Finales par classement et tournois
- **Pour les jeunes** → Compétitions adaptées à l'âge et au niveau de pratique

1. LE CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES

Le championnat par équipes permet aux licenciés de représenter leur club lors de rencontres opposant deux équipes.

Les rencontres sont organisées au cours de plusieurs journées de championnat, à domicile ou à l'extérieur. Chaque équipe est composée de plusieurs joueurs et les résultats des parties disputées déterminent le résultat de la rencontre.

Le club engage actuellement ses équipes à l'échelon départemental du championnat.

À SAVOIR

Le championnat par équipes est la principale possibilité de représenter le club collectivement au cours de la saison.

Pour connaître les modalités précises du championnat départemental, les licenciés peuvent consulter le **Règlement du Championnat par équipes - Version simplifiée** disponible sur le site du club.

2. LE CRITÉRIUM FÉDÉRAL

Le Critérium fédéral est une compétition individuelle organisée en plusieurs tours au cours de la saison.

Chaque joueur participe individuellement à son échelon de compétition. Selon les résultats obtenus et les règles applicables, un joueur peut accéder à un échelon supérieur.

Pour les joueurs, le Critérium fédéral à l'échelon départemental constitue une possibilité importante de pratiquer la compétition individuelle.

À RETENIR

Le Critérium fédéral permet de participer régulièrement à une compétition individuelle tout au long de la saison.

Pour connaître précisément les règles applicables à l'échelon départemental, les licenciés peuvent consulter le **Règlement du Critérium fédéral – Échelon départemental – Version simplifiée** disponible sur le site du club.

3. LES COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES

Les compétitions individuelles permettent à un joueur de participer à une épreuve à titre individuel, sans engagement d'une équipe du club.

Elles comprennent notamment les championnats individuels et les Finales par classement.

3.1 Les championnats individuels

Les championnats individuels permettent aux joueurs de disputer des titres dans différentes catégories ou tableaux, selon les règles propres à chaque épreuve.

Dans le Cher, le Championnat du Cher propose notamment différents tableaux individuels seniors.

3.2 Les Finales par classement

Les Finales par classement sont une compétition individuelle organisée en fonction du classement FFTT des joueurs, et non de leur catégorie d'âge.

Elles sont organisées en plusieurs étapes, avec un parcours pouvant conduire du niveau départemental au niveau régional puis national.

Cette formule permet ainsi à des joueurs de différents niveaux de participer dans un tableau correspondant à leur classement.

4. LES TOURNOIS

Les tournois sont des compétitions organisées ponctuellement, généralement sur une journée, auxquelles les licenciés peuvent participer selon les conditions fixées par l'organisateur.

Ils peuvent proposer un ou plusieurs tableaux, notamment en fonction du classement des joueurs ou du type de public concerné.

Le calendrier du Comité du Cher prévoit plusieurs tournois, notamment le **Tournoi de rentrée**, le **Tournoi des 500 points**, le **Tournoi des 700 points** et le **Tournoi Loisirs Départemental**.

EN PRATIQUE

Les tournois permettent de participer ponctuellement à une compétition, en complément du championnat par équipes et des autres compétitions individuelles.

Les dates, lieux, tableaux proposés et modalités d'inscription sont communiqués pour chaque tournoi par son organisateur.

5. LES COMPÉTITIONS JEUNES

Les jeunes licenciés peuvent participer à différentes compétitions adaptées à leur âge et à leur niveau de pratique. Ces compétitions peuvent prendre différentes formes, notamment individuelles ou par équipes, et être organisées à différents échelons selon les épreuves.

Le Comité du Cher propose plusieurs compétitions destinées aux jeunes au cours de la saison :

- Les compétitions individuelles jeunes, organisées selon les catégories d'âge.
- Les Interclubs départementaux, qui permettent aux jeunes de participer à une compétition par équipes.

Selon l'épreuve, certaines compétitions peuvent être organisées au niveau départemental et permettre, selon les résultats ou les conditions de qualification, d'accéder à un échelon supérieur.

POUR LES JEUNES

Les compétitions jeunes permettent de découvrir progressivement la compétition, individuellement ou en équipe, dans un cadre adapté à l'âge et au niveau de pratique.

6. AUTRES COMPÉTITIONS

En complément des principales compétitions présentées dans cette fiche, d'autres épreuves peuvent être proposées au cours de la saison.

Selon les compétitions, elles peuvent être destinées à certains publics, à certaines catégories de joueurs ou à certaines pratiques.

- Les coupes.
- Les compétitions vétérans.
- Les compétitions corporatives.
- Certaines épreuves en double ou mixtes.

Les conditions de participation et les modalités d'inscription sont propres à chaque compétition.

7. DU DÉPARTEMENTAL AU NATIONAL

Les compétitions peuvent être organisées à différents échelons :

Départemental → Régional → National

Selon la compétition, l'accès à un échelon supérieur peut dépendre des résultats, du classement ou d'une qualification.

Toutes les compétitions ne suivent pas nécessairement le même parcours.

À RETENIR

Le niveau départemental constitue souvent la première étape pour les licenciés du club, mais certaines compétitions permettent, selon les règles qui leur sont propres, d'accéder directement à un niveau régional ou national.

8. CHOISIR SA COMPÉTITION

Le choix d'une compétition dépend notamment de vos envies, de votre âge, de votre niveau de pratique et des conditions propres à chaque épreuve.

Jouer régulièrement en équipe

→ **Championnat par équipes**

Participer régulièrement à des compétitions individuelles

→ **Critérium fédéral**

Disputer un titre individuel

→ **Championnats individuels**

Participer selon son classement

→ **Finales par classement**

Participer ponctuellement à une compétition

→ **Tournois**

Découvrir la compétition chez les jeunes

→ **Compétitions jeunes**



LE BON CHOIX

Il n'est pas nécessaire de participer à toutes les compétitions.

Chacun peut choisir les épreuves correspondant à ses envies, à son niveau et au temps qu'il souhaite consacrer à la compétition.

9. MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les modalités d'inscription dépendent de la compétition concernée et de l'organisme qui l'organise.

- **Championnat par équipes** : l'inscription des équipes relève du club. Le licencié n'a donc pas à s'inscrire individuellement à chaque journée.
- **Critérium fédéral** : les inscriptions et les dates limites sont communiquées selon l'échelon concerné.
- **Compétitions individuelles** : les modalités sont précisées pour chaque épreuve et peuvent prévoir une inscription par l'intermédiaire du club ou directement auprès de l'organisateur.
- **Tournois** : les conditions d'inscription sont fixées par l'organisateur.
- **Compétitions jeunes** : les modalités sont communiquées par le club ou l'organisateur concerné.

⚠ AVANT DE S'INSCRIRE

Avant toute inscription, vérifiez les conditions de participation et la date limite prévues pour la compétition concernée.

En cas de doute, le Bureau peut vous renseigner et vous indiquer la démarche à suivre.

★ EN RÉSUMÉ

- **Le championnat par équipes** → représenter le club collectivement.
- **Le Critérium fédéral** → participer régulièrement à une compétition individuelle.
- **Les championnats individuels** → disputer des titres individuels
- **Les Finales par classement** → participer selon son niveau de classement.
- **Les tournois** → participer ponctuellement à une compétition.
- **Les compétitions jeunes** → découvrir la compétition dans un cadre adapté.

Avant de s'inscrire, il faut toujours vérifier les conditions de participation et la date limite.

📌 INFORMATIONS PRATIQUES

Public : Licenciés

Les compétitions, modalités d'inscription et conditions de participation peuvent évoluer d'une saison à l'autre. Les informations publiées par les organismes compétents font foi.

🔗 SOURCES OFFICIELLES

- **Fédération Française de Tennis de Table**
[Consulter les règlements FFTT](#)
- **Ligue Centre-Val de Loire de tennis de table**
[Consulter la rubrique "Compétitions"](#)
- **Comité du Cher de tennis de table**
[Accéder au site du Comité du Cher](#)